



Luminaire sur façade gênant

Par **Valizen**, le **24/11/2014** à **13:57**

Bonjour,

Propriétaire depuis mars nous souhaitons refaire la façade côté rue, or nous avons constaté que plusieurs câbles et luminaires étaient disposés dessus. Nous avons donc demandé à la mairie d'ôter les câbles et les luminaires (dont un est non utilisé); après accord du conseil municipal, on nous a proposé de déplacer, sur une autre façade, le luminaire fonctionnant.

Nous sommes en désaccord avec cette proposition, le maire s'appuie donc sur une autorisation des premiers propriétaires et qui date d'une cinquantaine d'années. Nous souhaitons avant tout un règlement à l'amiable.

Quel recours avons-nous et cette autorisation est-elle toujours valable ?

Cordialement.